



LA LETTRE DU Chéran



N° 7 | SEPTEMBRE 2024



AGIR POUR PRÉSERVER

QUALITÉ DES EAUX
QUELLES ACTIONS?

LE SYNDICAT DU
BASSIN DE L'OUDON

LES RENDEZ-VOUS
EAU CHÉRAN

TÉMOIGNAGE

L'eau du Chéran n'a pas encore atteint le bon état écologique et chimique. Notre objectif est donc de rétablir ce bon état des eaux et des milieux aquatiques tout en préservant les activités et spécificités locales. Le syndicat accompagne et met en place des actions sur le territoire en concertation avec les acteurs locaux et propriétaires afin de rétablir le bon état du Chéran.

*Des suivis sont fréquemment réalisés sur le Chéran pour surveiller l'état de celui-ci.
Vous pouvez retrouver tous les résultats sur le site internet : bvoudon.fr - rubrique Life Chéran.*





LES ACTIONS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE ET DES HABITANTS

Le zéro-phyto

Pour mettre en application la loi sur la transition énergétique, les collectivités ont dû adopter une démarche « zéro phyto » pour l'entretien des espaces publics. Cette démarche se traduit par la mise en place d'un ensemble d'actions allant de la conception écologique des espaces, au plan de gestion différenciée, en passant par le développement de solutions alternatives (méthodes thermiques, mécaniques, etc.).

La gestion des eaux pluviales

Avec l'imperméabilisation des villes et le tout tuyaux, le cycle naturel de l'eau est dérégulé. Les eaux pluviales ne s'infiltrent plus mais sont directement évacuées et saturent les réseaux. Le ruissellement de l'eau de pluie sur les surfaces imperméabilisées concentre les polluants, augmente le risque d'inondation, n'est pas adapté au changement climatique, coûte cher et diminue la place de la nature en ville.

Le principe de la gestion durable et intégrée des eaux pluviales (GDIEP) vise à gérer l'eau pluviale au plus près du point d'impact, répondant aux enjeux environnementaux et à l'amélioration de la qualité de vie des riverains.

Les techniques sont multiples : solutions fondées sur la nature (noues, arbres, mares, toitures ou murs végétalisés), revêtements perméables (dalles engazonnées/pavées/gravillonnées, mélange terre-pierre, matériaux granuleux ou encore enrobés poreux) ou les ouvrages enterrés (chaussées à structure réservoir, tranchées d'infiltration, puits d'infiltration ou bassins enterrés). Les solutions à mettre en place dépendront de la disponibilité foncière, du contexte local, de la géologie et des sols.

Le Bassin de l'Oudon et ses partenaires, soutiennent les initiatives qui vont dans le sens de la GIEP.



Exemple de noue

LES SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE AGRICOLE

Les Mesures Agro-Environnementales

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. Ces MAEC prennent la forme de contrats de 5 ans avec les exploitants agricoles. Ceux-ci engagent leur exploitation sur la base d'un cahier des charges agro-environnemental avec des objectifs à atteindre. Ils reçoivent en contrepartie une compensation financière de l'Etat.

Les plantations bocagères



Le bocage est un élément structurant des paysages de notre région. L'importance des haies est de plus en plus reconnue, de par leurs multiples rôles :

- freiner les ruissellements et l'érosion des sols
- protéger les cultures et les animaux
- favoriser les auxiliaires et la biodiversité
- produire du bois d'œuvre et de chauffage ...

Le Syndicat du bassin de l'Oudon incite à la plantation car la haie est bénéfique pour la gestion de l'eau et limite les pollutions. Les agriculteurs et les collectivités peuvent bénéficier d'aides techniques et financières pour planter des haies.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.BVOUDON.FR OU 02 41 92 52 84





Régine TIELEGUINE

Directrice du syndicat
Animatrice de la Commission
Locale de l'Eau, répond à nos
questions !

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un syndicat de bassin versant ?

C'est une collectivité territoriale à laquelle adhèrent des communautés de communes ou d'agglomération. Le syndicat agit pour une gestion cohérente de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. L'eau reste un bien commun, même si elle circule sur des terrains privés dans des fossés puis des rivières.

Et quel est le rôle du Syndicat du bassin de l'Oudon ?

Le Syndicat du bassin de l'Oudon est compétent pour la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, la gestion de la ressource en eau, l'amélioration de la qualité de l'eau, le bocage, la gestion des ouvrages hydrauliques, et l'animation. Il intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau, dans l'intérêt général, en concertation avec les riverains, les usagers, les élus et l'État. L'objectif est d'atteindre le bon état des eaux pour satisfaire tous les usages, préserver la biodiversité et limiter les risques.

Pouvez-vous donner des exemples concrets des actions menées ?

Le syndicat restaure les rivières pour diversifier les écoulements et les habitats. Cela augmente la capacité des espèces à résister à des phénomènes extrêmes (sécheresses ou inondations). Aussi, une eau qui circule est oxygénée et de meilleure qualité.

Nous intervenons aussi pour limiter les transferts de pollutions et de sédiments vers la rivière. Nous accompagnons financièrement les agriculteurs pour les plantations de haies et pour la mise en place de mesures agro-environnementales ou de services environnementaux. Nous échangeons avec les agriculteurs et les conseillers agricoles pour la prise en compte des enjeux de l'eau dans les systèmes d'exploitation qui doivent rester économiquement viables. Nous gérons des ouvrages pour limiter les effets des inondations.

Enfin nous communiquons beaucoup car la gestion de l'eau doit être partagée et concertée. En plus de nombreuses réunions, nous faisons des animations scolaires, des journées techniques...

Pour en savoir plus, s'abonner à la newsletter sur www.bvoudon.fr, et nous suivre sur facebook et insta « bassin de l'Oudon ».



LE MOT DES PÊCHEURS

M. Adrien BLAIS - pêcheur de Congrier

Tombé dans le monde de la pêche dès mon plus jeune âge, ma passion a grandi avec le temps. Commencée comme une activité familiale puisque nous allions pêcher avec mon père, j'ai poursuivi cette passion avec mes copains. Aujourd'hui je pêche principalement la carpe sur les plans d'eau aux alentours. Pour pouvoir continuer de pêcher dans des endroits adaptés, j'aide l'AAPPMA pour l'entretien des plans d'eau. Je suis aussi sensible à l'environnement et réalise des ramassages de déchets à chacune de mes sorties.



VOUS SOUHAITEZ AGIR EN FAVEUR DE LA NATURE ?

Jusqu'en 2027, un budget est alloué pour reconquérir la qualité des eaux et des milieux aquatiques sur les communes de **La Rouaudière, Saint-Aignan-sur-Roë, Congrier, Saint-Saturnin-du-Limet, Renazé, Saint-Martin-du-Limet, Bouchamps-lès-Craon, La Boissière et Châtellais.**

Ateliers de sensibilisation, création de mares et/ou de zones tampons, plantation de haies, renaturation de cours d'eau, test de nouvelles pratiques agricoles : le Life Revers'eau Chéran vous accompagne. **Le Syndicat du bassin de l'Oudon se tient à votre disposition au 02 41 92 52 84 ou par mail à contact@bvoudon.fr**



DES HABITANTS

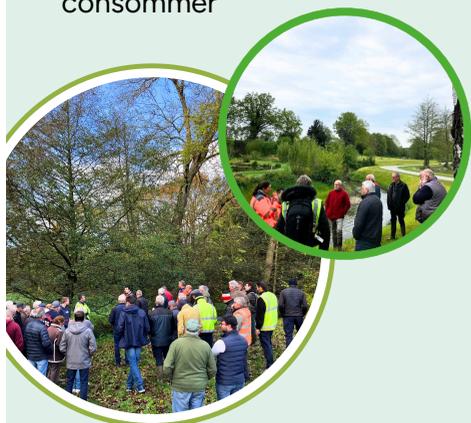


SE MOBILISENT

Les Rendez-vous Eau Chéran sont des journées thématiques organisées par le Syndicat et à destination de publics variés. Le but est de pouvoir échanger, partager et apprendre sur différentes thématiques.

On retrouve dans ces Rendez-vous Eau Chéran :

- Des visites et échanges sur sites à destination des pêcheurs
- Des animations scolaires et périscolaires
- Des formations pour les riverains de cours d'eau
- Des réunions sur l'aménagement du territoire à destination des élus et techniciens
- Des conférences sur l'agriculture et la manière de consommer



AGISSENT

Paul LE CHUGA RIVERAIN INVESTI POUR LE CHÉRAN

Un ancien médecin touche à tout

Médecin et parasitologiste à la retraite, je suis un grand passionné de biologie marine. Au fil de ma carrière, en France ou en Afrique j'ai travaillé sur les problèmes d'infertilité, sur les maladies tropicales comme le paludisme ou l'onchocercose ou encore en tant qu'inspecteur général de la santé et membre du conseil scientifique de l'EID* Atlantique.

(*Etablissement Interdépartemental pour la Démoustication)

La suppression des vannes a été bénéfique chez moi

Aujourd'hui, propriétaire d'une maison à St-Aignan-sur-Roë en bordure du Chéran, j'ai accepté l'aide du Syndicat du bassin de l'Oudon pour supprimer deux vannes. Depuis la réalisation de ces travaux, j'ai été moins inondé, alors que je l'étais fréquemment auparavant. En effet, il s'était formé une lame de terre sur une berge donc l'eau montait progressivement. L'aménagement demande un léger entretien car il faut régulièrement enlever les embâcles, mais je suis très content de l'évolution. Lorsque nous nous promenons sur notre terrain, nous revoyons des libellules, des batraciens et des poissons dans le Chéran.

Mon jardin : autonome et source de biodiversité

Passionné par la biologie, je suis ravi de voir une telle évolution. Avec ma femme, nous comptons mener d'autres actions en faveur de la biodiversité. Nous souhaitons développer notre jardin de manière à ce qu'il soit autonome en eau et en énergie. Nous allons planter des arbres, créer un jardin potager médicinal, installer un hôtel à insectes et un observatoire à oiseaux afin d'étudier les butineurs ou encore la sociologie des clans d'oiseaux. Tout aussi intéressé par l'analyse des masses d'eau, j'aimerais développer une cartographie dynamique de ma nouvelle mare pour voir comment elle évolue. Je suis heureux de vivre au bord du Chéran pour sa richesse biologique.

"Le Chéran est entre les mains de tous. C'est un trait d'union important avec des phénomènes et usages partagés. Il faut que chacun soit partie prenante pour sa préservation."

www.bvoudon.fr

Projet LIFE REVERS'EAU :
www.lifereverseau-paysdelaloire.fr

Coordonnées

Syndicat du Bassin de l'Oudon
6 rue de la Roirie

49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU

Tel : 02 41 92 52 84 contact@bvoudon.fr

Suivez-nous sur Facebook et
Instagram : [@bassinoudon](https://www.instagram.com/bassinoudon)

La lettre du Chéran est une publication du Syndicat du Bassin de l'Oudon, 6 rue de la Roirie, 49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU
www.bvoudon.fr contact@bvoudon.fr
Directeur de la publication : Gilles GRIMAUD - rédaction et crédits photos : agents du Syndicat du Bassin de l'Oudon
Création et mise en page : Syndicat du Bassin de l'Oudon. Impression : La Poste
Lettre éditée en septembre 2024 à 5 000 exemplaires - Publication gratuite. Ne pas jeter sur la voie publique.
ISSN : 2824-7728

